

Madame le Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
Monsieur le directeur général du ministère des affaires sociales et de la Santé.
Mesdames et Messieurs les congressistes.
Mesdames et Messieurs les Académiciens
Mesdames et Messieurs

Au nom de l'ANP, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à Paris, bienvenue dans ces lieux historiques nous rappelant les débuts de la révolution de 1789. C'est ici, dans le couvent des Cordeliers, que fut fondé en avril 1790, le Club révolutionnaire du nom de *Société des Amis des droits de l'homme et du citoyen*.

Ses principaux chefs étaient Danton, Desmoulins, Chaumette, Hébert, Marat, le brasseur Santerre, le boucher Legendre. Son recrutement était plus populaire que celui des Jacobins. Ce club révolutionnaire siégea dans le *couvent des Cordeliers* jusqu'en mai 1791 et le club sera fermé en 1795.

Le couvent lui-même avait été fondé sous Saint Louis et le cloître appartient aujourd'hui à l'[université Pierre-et-Marie-Curie](#)

Pour en revenir à la manifestation qui nous rassemble aujourd'hui

Si l'Académie nationale de pharmacie s'est sentie honorée d'être sollicitée pour organiser un tel meeting, elle est persuadée qu'il s'agit aussi d'une reconnaissance de ses travaux dans le domaine santé-environnement.

Certes ces activités, ne datent pas d'aujourd'hui mais depuis quelques années, ils se sont considérablement diversifiés et amplifiés. A cet égard la création d'un groupe de réflexion mené, en particulier par les Pr Isabelle Momas et Yves Levi y est pour beaucoup. Ainsi pas moins de trois séances ont été organisées durant ces trois dernières années sur l'expologie permettant d'évaluer l'exposition humaine, en milieu professionnel (octobre 2014) aux agents chimiques (juin 2015), aux micro-organismes (avril 2016), séances toutes accompagnées de recommandations.

Outre ces séances consacrées à l'expologie, nous participerons d'ici la fin de cette année à une séance organisée de concert le 16 novembre prochain, avec l'Académie de médecine sur le sujet « environnement, médicaments, mesures de prévention chez la femme enceinte ». Il y sera en particulier question de

Perturbation de l'axe thyroïdien maternel et risque de maladies neurodéveloppementales chez l'enfant sous l'effet des phtalates,

Autre séance à laquelle nous participerons, celle organisée en étroite collaboration avec les Académies des Sciences et de Médecine sur les perturbateurs endocriniens, vaste sujet de préoccupation s'il en est un.

Enfin j'ajouterai que la séance penta-académique qui s'est tenue le 15 juin dernier sur l'antibiothérapie et l'antibiorésistance a consacré la première partie à dresser l'état des lieux recommandant en particulier de :

- favoriser et développer une approche écosystémique environnementale (intégrant, Végétal, Animal et Homme) de la « problématique antibiorésistance » au niveau de la recherche, de l'enseignement et des politiques agricoles et de santé publique
- favoriser le compostage des déjections et autres éléments solides provenant du nettoyage des élevages ainsi que la méthanisation au titre des sources d'énergie renouvelables
- renforcer la protection de l'environnement en maîtrisant les rejets d'antibiotiques ou de leurs métabolites actifs et la dispersion de bactéries résistantes dans les sols et les milieux aquatiques

Une prochaine réunion du groupe pentaacadémique de concertation se tiendra en novembre pour envisager les suites à donner à cette action.

Autre grande réflexion que mène l'Académie nationale de pharmacie suite aux nouveaux statuts que lui ont été accordés par décret du 17 juin 2016, faisant de celle-ci une personne morale de droit public à statut particulier, placée sous la protection du Président de la République. : la création d'une sixième section transversale, consacrée aux problèmes de santé environnementale.

Qui peut mieux que les pharmaciens parler de l'impact du rejet des médicaments dans la nature et donc dans l'eau, que ce soit en terme chimiques, analytiques, toxicologiques ou pharmacologique ? Nos confrères ayant des fonctions hospitalières ne sont pas moins concernés par ce problème, de même que les industriels du secteur pharmaceutique.

Les chimistes, communauté à laquelle j'appartiens de par mon parcours professionnels, ont également souhaité depuis plusieurs années par la remise du prix Pierre Potier, qui fut membre de notre compagnie, récompenser l'innovation en chimie en faveur du développement durable.

A juste titre, l'étude de l'impact des médicaments sur l'environnement est donc aujourd'hui sujet de préoccupation. A l'une des questions qui se posent, comment réduire les impacts environnement des médicaments on pourrait citer la Suède qui a mis en place une classification environnementale des

médicaments et réfléchit à la mise en œuvre de mesures incitatives (taxes ou subventions) vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique. Cette mise en place du système de classification des effets environnementaux des produits pharmaceutiques a été menée en collaboration avec les structures de santé et les sociétés pharmaceutiques. Mais le Professeur Dr Thomas Bakhaus vous en dira plus sur le sujet.

Lors d'un précédent rapport de notre Académie, intitulé, « Médicaments et environnement » publié en septembre 2008, nous avons souligné que si les médicaments apportent une contribution majeure à l'amélioration de la santé des populations et à l'accroissement de l'espérance de vie et à la qualité des soins, il n'en restait pas moins, que les conséquences de leur utilisation humaine restent préoccupantes. De notre avis et en dépit du fait que l'impact environnemental des médicaments était déjà pris en considération par la réglementation européenne existante, nous soulignons que cette réglementation n'envisageait pas toutes les conséquences écologiques, notamment à long terme, des rejets de résidus de ces substances médicamenteuses et de leurs métabolites.

Qu'en est-il aujourd'hui ? N'étant pas spécialiste du problème, je pose la question.

En conclusion, je souhaite que cette réunion qui rassemble les meilleurs spécialistes mondiaux de cette problématique puisse nous apporter des réponses sur ce point mais aussi sur divers autres points évoqués ou non, comme l'estimation des expositions mais aussi des risques, et bien sûr, l'identification des dangers, et les effets néfastes chez l'homme et sur l'environnement sans oublier la gestion de ceux-ci.

Sans plus attendre je vais donc laisser la parole à Mme Maria NEIRA de l'OMS qui va vous entretenir de ces dangers.

Je vous remercie de votre attention

,